COMMUNIQUÉ DES ÉTUDIANT.ES ET DOCTORANT.ES DE L'EHESS MARSEILLE

Nous, masterant-e-s, doctorant-e-s de l'EHESS Marseille réuni-e-s en AG le 16 octobre,

Sommes solidaires et associé-e-s des lycéen-ne-s mobilisé-e-s depuis plus d'un mois, reconnaissons la légitimité de leurs revendications et condamnons fermement la répression policière d'Etat qui s'abat sur elleux. Nous dénonçons la manifestation de la domination coloniale par la silenciation de la lutte des lycéen-ne-s et étudiant-e-s des départements et territoires d'Outre-Mer.

Nous soutenons le principe d'une université libre et ouverte et demandons la suppression des plateformes de sélection et d'orientation MonMaster et Parcoursup.

Nous exigeons la revalorisation significative des budgets alloués aux universités et aux établissements de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Dans un contexte de répression et de stigmatisation de la jeunesse lycéenne et estudiantine, notamment des élèves et étudiant-e-s musulman-e-s, nous dénonçons les violences policières d'Etat pratiquées dans le maintien de l'ordre des manifestations et blocus lycéens et l'islamophobie structurelle d'Etat qui a cours au sein de l'Education nationale, exacerbée par la récente circulaire relative au port de l'abaya en milieu scolaire. **Nous exigeons en conséquence l'abrogation de la loi discriminatoire de 2004.**

Nous nous opposons fermement à la répression des personnes sans papiers et exigeons la régularisation et le respect des lois concernant les mineurs exilé-e-s. Nous nous plaçons donc contre toute loi à dynamique raciste.

Nous refusons de fermer les yeux face au génocide en cours en Palestine. La France continue de livrer des armes au gouvernement génocidaire d'Israël, et comme les lycéen-ne-s, nous dénonçons cette complicité et affirmons notre soutien au peuple palestinien et refusons l'amalgame entre antisionisme et antisémitisme.

Nous soutenons Ritchy Thibault, étudiant de l'EHESS Paris, en détention provisoire jusqu'à son procès le 9 décembre prochain. **Nous demandons sa libération immédiate et exigeons une réaction du président de notre institution comme celles-ci ont eu lieu lors de la rétention d'étudiant-e-s à l'étranger.**

Avec plus 8 000 arrestations de lycéen.nes dont une majorité de mineur-e-s privé-e-s de liberté, en soutien de toutes les personnes réprimées lors de ce mouvement social, nous exigeons la libération immédiate avec suspension de toute poursuite judiciaire et indemnisation. Nous condamnons l'extrême violence de la répression policière et l'usage d'armes de guerre contre des citoyen-ne-s désarmé-e-s luttant pour leurs droits. **Nous exigeons l'abrogation immédiate de la loi de la présomption de légitime défense pour les forces de l'ordre.**

Nous condamnons les fermetures dites « préventives » des établissements d'enseignements supérieurs, y compris lors de situations d'occupations, dont le Campus Condorcet, qui nous empêchent de nous réunir, d'échanger, de prendre des décisions collectives. Ces fermetures administratives s'apparentent à un lock-out, pratique interdite en France lors des grèves d'entreprises. **Nous réclamons la levée immédiate de ces mesures de fermeture des établissements.**

Nous nous opposons au passage des cours en distanciel, en refusant de contourner les mobilisations par ce moyen d'enseignement dégradé et inégalitaire.

Nous manifestons notre opposition à la loi « Bienvenue en France » et au principe de différenciation des frais d'inscription pour les étudiant-e-s extra-communautaires appliquée dans d'autres universités et demandons son abrogation immédiate. En soutien de nos camarades étranger-e-s, nous nous opposons à la suppression des APL pour les étudiant-e-s étrangéres.

Nous affirmons la nécessité d'espaces d'échanges collectifs dans le mouvement social en cours et nous nous engageons à étudier et mettre en place toute initiative possible permettant cela. Pour cela, nous décidons à l'unanimité de la banalisation des cours et la mise à disposition de l'ensemble des salles de cours à l'autogestion ouverte à tou-te-s selon les horaires du site et permettant la tenue d'assemblées générales et d'activités. Nous demandons également à la direction des Musées de Marseille l'ouverture et l'autogestion de la salle de cinéma le Miroir présente dans le site, afin de projeter des films et des documentaires en lien avec le mouvement social en cours.

En ce sens, nous prenons donc la décision de placer notre temps et nos actions en soutien et en participation au mouvement social actuel, et souhaitons ouvrir la perspective d'une Vieille Charité ouverte à tou-te-s, comme espace d'auto-organisation, de réflexion, de soutien scolaire et de séminaires alternatifs.

Dans la dynamique du mouvement social global qui s'étend sur toute la France, nous étudiant.es et doctorant.es de l'EHESS Marseille avons adopté ces premières revendications :

Revendications propres à la mention RCAHS :

- recruter un ou plusieurs enseignant.es chercheu.ses en sociologie et proposer plus de livres de sociologie (théorie et/ou enquête)
- finaliser l'emploi du temps des séminaires sur Néobab et transmettre les bibliographies dès juin.

- transmettre dès juin la liste des lectures interdisciplinaires et les ouvrages en PDF pour les M2

- établir l'attribution des séminaires et des tuteurs une semaine avant la reprise des séminaires

- permettre aux étudiants de proposer ou de demander des tuteurs de mémoire dès le M1 après admission.

- établir une obligation pour les professeurs à prendre contact et rendez-vous avec leur masterant - établir l'obligation de réunion entre les deux tuteurs et le ou la masterante après l'avis rendu des directeurs de mémoire au conseil pédagogique sur l'état de l'art.

- élargir l'offre de cours validables dont les séminaires d'autres mentions de l'EHESS comme le fait le master de la mention de l'étude sur le genre EUR GSST de l'EHESS.

- remettre en place une offre sportive pour les étudiant.es de la mention RCAHS soit avec des associations sportives, soit avec le Service universitaire des activités physiques et sportives d'Aix-Marseille Université

Revendications à l'EHESS :

- établir de nouveaux aménagements pour les étudiants salariés :

 - dispense partielle ou totale d'assiduité à des séminaires (établir une symétrie entre les RSE et les RSE pour les stagiaires en formation continue)
 - transmission des contenus des séminaires en organisant soit un service de prise de note avec des étudiants volontaires soit en fournissant le contenu écrit du séminaire à l'étudiant en RSE fourni par l'enseignant
 - accorder une priorité aux choix des séminaires pour les étudiant.es en RSE
 - aménager, selon les besoins de l'étudiant en RSE, un délais supplémentaire pour rendre un devoir

- garantir à tout étudiant l'accès à un stage : l'EHESS et le laboratoire de la mention doivent prendre en stage l'étudiant.e en dernière instance si aucun stage n'est trouvé avant le début du semestre intégrant un stage obligatoire.

- créer d'une commission extraordinaire sur l'usage de l'intelligence artificielle avec obligation d'une défense syndicale et/ou juridique pour tout étudiant accusé d'utilisation de l'IA, en veillant au respect de la présomption d'innocence de l'étudiant.